

# DELIBERATION DU CONSEIL

N°2020-12/76C

---

**Objet : CONTRAT TERRITORIAL GLOBAL AVEC LA CAF ET LES 6 COMMUNES DU TERRITOIRE SUD ROUSSILLON : ETUDE DE DIAGNOSTIC PAR LA COMMUNE DE SAINT-CYPRIEN.**

---

L'an deux mille vingt, le 02 décembre, le Conseil de Communauté, dûment convoqué, s'est réuni à 18h30, à la salle Marcel Oms à Alénya, sous la présidence de Thierry DEL POSO, Président.

Nombre de membres afférents au Conseil :	37	Vote :	Pour :	34
En exercice :	37		Contre :	-
Présents :	31		Abstention :	-

**Présents :**

Dominique ANDRAULT, Frédéric BERLIAT, François BONNEAU, Joëlle CANAVY, Danielle CULAT, Myriam DARDENNE, Thierry DEL POSO, Alain FERNANDEZ, Jacques FIGUERAS, Magali FONTENEAU, Ange GARCIA, Jean GAUZE, Pascale GUICHARD, Valérie LISSARRE, Thierry LOPEZ, Jean-André MAGDALOU, Christophe MANAS, Robert OLIVE, Marie-Claude PADROS, Anne-Marie PEGAR-BOIX, Nathalie PINEAU, Pierre ROGE, Colette ROIG, Katia ROMAGOSA, Manon SABARDEIL, Louis SALA, Suzanne SICARD, Thierry SOLDÀ, Eva SOUBIELLE, Jean-Jacques THIBAUT, Sylvie TORRES.

**Absents excusés ayant donné procuration :**

Eliane BERDAGUER donne pouvoir à Louis SALA  
Marie-Thérèse NEGRE donne pouvoir à Anne-Marie PEGAR-BOIX  
Angèle PEREZ donne pouvoir à Ange GARCIA

**Absents excusés :**

Bernard BEAUCOURT, Jean ROMEO, Thierry SIRVENTE.

**Secrétaire de séance**

Louis SALA

**Date de convocation :**

25 novembre 2020

---

Le Président expose à l'assemblée,

La Caisse d'Allocations Familiales a décidé de réformer en profondeur sa politique d'accompagnement financier des communes dans le secteur de l'enfance et de la jeunesse.

Désormais, des territoires doivent se retrouver autour d'un diagnostic partagé, en vue d'élaborer un Contrat Territorial Global, destiné à traiter les questions liées non seulement à l'enfance et à la jeunesse, mais aussi celles relatives à l'accès au logement, au soutien à la fonction parentale et aux familles en difficultés, à l'animation de la vie sociale.

Comme vous le savez, ces questions relèvent toutes des compétences des communes membres de la communauté de communes et les élus ont, à plusieurs reprises, fait connaître leur intention de ne pas engager notre établissement dans le transfert de ces compétences certes importantes, mais très lourdes à prendre en charge. De plus, il n'est pas certain que l'échelon communautaire soit le plus pertinent pour traiter de ces sujets qui exigent extrême proximité, personnels hautement spécialisés et moyens humains et financiers significatifs.

Pour autant notre groupement ne reste évidemment pas étranger à ces sujets qui impactent sa politique d'aménagement et sa stratégie de développement économique et social

La commune de Saint Cyprien a proposé de prendre en charge la maîtrise d'ouvrage du diagnostic territorial qui sera conduit sur le périmètre formé des six communes membres.

Ce diagnostic débute dès cette année et une convention de partenariat va lier les communes pour confier la réalisation de ce diagnostic à une association spécialisée, « Accolades » pour un montant global de 12.100 € H.T. La Caisse d'Allocations Familiales devrait appuyer le financement du diagnostic aux cotés des communes.

Le Contrat Territorial Global liera ensuite les communes sur un plan d'actions déclinable sur les axes mentionnés ci-dessus.

**EN CONSEQUENCE LE CONSEIL DE COMMUNAUTE, APRES EN AVOIR VALABLEMENT DELIBERE, ET A L'UNANIMITE DES PRESENTS,**

Entendu l'exposé du Président,

↳ **ACCEPTÉ** de valider la démarche proposée par la CAF et la commune de Saint Cyprien ;

↳ **DIT QUE** la communauté de communes accompagnera, dans les domaines qui relèvent de sa seule compétence, le plan d'actions qui en découlera ;

↳ **AUTORISE** le président à signer la convention territoriale globale qui liera les communes et la CAF dans la réalisation des objectifs définis.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

**Pour extrait conforme,  
Le Président**



Accusé de réception en préfecture  
066-246600282-20201202-2020-12-76C-DE  
Date de télétransmission : 07/12/2020  
Date de réception préfecture : 07/12/2020